Ailly-le-Haut-Clocher (80): un Turc récemment arrivé en France condamné pour l'agression d'une collégienne

08/07/2017 à 23h34

Vendredi 7 juillet, le tribunal a condamné Omer Kaciran, Turc de 23 ans, à six mois de prison dont trois ferme, et l'a maintenu en détention. Dix mois ferme avaient été requis contre l'homme. Le 8 juin, à Ailly-le-Haut-Clocher, la jeune Justine (prénom modifié) rejoint son collège après avoir déposé son petit frère à l'école. Il est 14 heures. « J'ai entendu dire "Hé !", "Ça va ?", "Stop !", "Attends !" Puis cet homme s'est mis devant moi, il a essayé de me prendre dans ses bras, je l'ai repoussé. J'ai couru jusqu'au collège et il a essayé de m'empêcher de sonner à la porte. Alors que j'allais entrer quand même, il a mis sa main gauche sur ma poitrine, il m'a pris un bras et il a tenté de m'embrasser », témoigne la jeune fille.

Son avocate Me Canu explique que sa cliente est encore très marquée un mois après les faits. Elle développe un sentiment de culpabilité typique des victimes d'agression sexuelle.

Face à ces accusations, Kaciran oppose un déni complet. « Ce n'est pas moi, je ne suis pas sorti du restaurant, elle ment », répète-t-il, quand bien même la collégienne l'a formellement identifié. Elle affirme même qu'il l'avait déjà importunnée en février afin qu'elle lui donne son numéro de téléphone.

Omer Kaciran est arrivé en France en début d'année pour rejoindre sa soeur en région parisienne. Il est resté

illégalement dans le pays et s’est fait embaucher au kebab d’Ailly, où il travaillait au noir pour environ 80

Source

Merci à **Pythéas**